



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2023 - 2024

de la Commission de révision du Plan d'aménagement local (ComPAL)

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission de révision du Plan d'aménagement local (ComPAL). Ce rapport porte sur l'exercice 2023-2024.

Nous tenons en préambule à remercier les anciens conseiller communaux Antoine Lazeyras et Christine Bavaud qui se sont fortement impliqués et ont trouvé les solutions à cette quadrature du cercle qui consistait en la réduction des zones à bâtir.

Nous tenons à relever ici quelques éléments qui avaient été discutés dans le rapport fourni au Conseil général lors de la séance du 25 juin 2024.

En particulier le temps à disposition de la Commune pour pouvoir faire des réflexions sereines a manqué tout au long du processus et de l'année écoulée, qui s'est achevée par de longues pauses et des périodes d'une très grande intensité.

Afin de vous donner une indication de l'intensité du travail fait, la ComPAL s'est ainsi réunie pendant l'année écoulée à neuf reprises, dont cinq entre fin novembre 2023 et fin mars 2024 date de la dernière réunion. Il n'y a pas eu de réunion entre avril et juin 2024 dans la phase finale de rédaction du PAL de Rochefort.

De par ce fait, le PAL soumis au Conseil général en juin a été modifié entre sa présentation en avril et la séance du 25 juin du Conseil général sans que la commission ne soit impliquée, le prestataire prenant le leadership dans ce dossier. Pour rappel le nombre de zones d'habitation était passé de 15 à 25 et la commission suggérait de maintenir une réserve.

Dans les aspects positifs, il est à relever que le délai imparti par le canton a été respecté et qu'ainsi un contrat en bonne et due forme lie le canton à la commune pour les remboursements des propriétaires « rezonés ».

Les membres de la ComPAL remercient les parties prenantes de les avoir consultés et se tiennent naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information et questions. Ils espèrent que la période devant nous sera plus sereine.

Tout en vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 16 octobre 2024

**Commission de révision du Plan
d'aménagement local (ComPAL)**

Le secrétaire,

Le président,

L. Renaud

M.-A Grétilat